

## tromperie sur un produit livré

## Par lefifi34, le 18/03/2009 à 08:59

bonjour, nouveau sur ce type de forum , je souhaiterais savoir si un recours est possible dans mon affaire .Je m'explique j'ai gagné fin janvier 09 sur un site de jeu un IPOD nano d'une valeur de "199€" or le produit livrée et bien un IPOD mais d'une valeur marchande de 149€ . Si quelqu'un pouvais me donner la solutions administrative et légale je lui en serais reconnaissant cordialement à tous et toutes